

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château « Le Moisnil »

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château « Le Moisnil »*

Nom du jardin	Parc du Château « Le Moisnil »
Date de création	XVIII ^e siècle; début du XIX ^e siècle; XX ^e siècle (escalier fleuri)
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Andenne
Coordonnées	Le Moisnil, 1 ; 5300, Maizeret ;
Localisation	Latitude : 50.4745016 Longitude : 4.977570700000001

Historique

Dès le XVII^e siècle, la propriété de Moisnil est dotée d'une importante organisation de jardins à caractère productif, groupés principalement en bord de Meuse (potagers) et sur son coteau (vergers). Ces jardins clairement représentés sur la carte du Comte de Ferraris, sont toujours présents au début du XIX^e siècle comme en témoigne le plan topographique du domaine dressé en 1829. Aujourd'hui, ce coteau est occupé par de grands prés de fauche où sinuent les longues boucles du chemin d'accès conduisant au porche d'entrée fermé d'une lourde grille. Depuis l'incendie du château dans les années 1930 qui a fortement réduit le volume du corps de logis, la façade conservée et modifiée fait face à un étonnant escalier décoratif dont l'entièreté des murs de soutènement sont couverts de lierre. Les pieds de ceux-ci sont plantés d'étroites plates-bandes de dahlias dont les masses colorées soulignent les degrés de ce grand escalier conduisant, à son sommet, à l'orangerie. Le pignon qui surplombe cet ensemble fleuri est couvert par les rameaux vigoureux d'une bignone tandis que la longue façade est agrémentée d'une suite de huit pieds de vigne formant des colonnes de feuillages entre les baies, et de plates-bandes fleuries ceinturées de filets de buis. De ce point de vue, un sentier conduit à la plus jolie scène du parc organisée autour de son élégante fabrique en place depuis le tout début du XIX^e siècle. Depuis le château, les colonnes de bois peintes du petit temple et sa couverture aplatie offrent un joli contraste avec la végétation colorée qui l'entoure. Une longue promenade en sous-bois mène au sommet du coteau et à ses prairies plantées de beaux bouquets de chênes. Près de deux siècles après sa création, ce parc conserve son organisation complexe qui a su tirer parti des reliefs accidentés du coteau pour faire naître un parcours varié réservant des effets de surprise.

Description

Éléments architecturaux : En fin de perspective sud-est depuis le château, apparaît un petit temple monoptère du début du XIX^e siècle constitué de six colonnes de bois à fût cannelé supportant une coupole aplatie, légèrement débordante, posée sur un entablement lisse. Les colonnes, élevées sur un socle cubique en calcaire, soutiennent en partie haute les retombées des écoinçons dont l'ébrasement adopte la forme ogivale. Le temple repose sur un emmarchement hexagonal de quelques degrés accompagné d'une végétation basse. A quelques mètres de là, aménagé à l'aplomb du versant accidenté, petit belvédère doté d'un garde-corps en fer forgé, offrant une vue sur le vallon encaissé. Etablie sur une terrasse enherbée surplombant le grand escalier fleuri, longue orangerie à toiture plate percée en façade de neuf fenêtres et de deux portes à tympan en plein cintre. Le pignon est, dominant la composition et seul visible depuis le château, est percé de deux baies semblables. L'espace intérieur est divisé par un petit sas d'entrée de plan circulaire décoré de quatre niches établies sur toute la hauteur du bâtiment, encadrées de

colonnes engagées et surmontées d'une moulure décorative en ogive. L'ensemble est peint dans des nuances de blanc. La partie gauche, la plus importante, a conservé ses hautes étagères à plantes en bois adossées à la paroi nord. Entre celle-ci et le mur extérieur de l'orangerie, un étroit couloir de ventilation garantit du froid les plantes gélives. Dans la partie droite subsistent les tables de culture. Autrefois, la façade de ce beau bâtiment était couronnée d'une frise décorative.

Éléments végétaux : La composition végétale la plus complexe participe à la mise en scène du petit temple monoptère visible depuis l'ensemble bâti. Les plantations encadrent un tapis de gazon ondoyant sur lequel apparaît, en fin de perspective, la fabrique. A l'avant-plan, on distingue deux très beaux tulipiers (*Liriodendron tulipifera*) suivis d'un groupe de mélèze (*Larix decidua*), deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') encadrant le petit temple. Derrière celui-ci, des pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) forment un fond de décor romantique au belvédère. En regard de cet ensemble, occupant le pied d'un coteau enherbé, se succèdent un érable à feuilles panachées (*Acer pseudoplatanus* 'Leopoldii'), un sapin bleu (*Picea pungens*) et un vieil if (*Taxus baccata*) surplombés par deux magnifiques châtaigniers (*Castanea sativa*). Au pied de l'érable et accompagnant le chemin de promenade, figurent quelques topiaires de buis (*Buxus sempervirens*). Dans le grand sous-bois occupant le haut du coteau (au sud), on rencontre des ifs (*Taxus baccata*), de beaux chênes (*Quercus robur*) et érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*), un groupe de cinq hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Dans les prairies, en partie haute du domaine, trois frênes pleureurs (*Fraxinus excelsior* 'Pendula'), deux très beaux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et une importante sélection de chênes, en différents genres et cultivars, sont répartis le long des chemins et dans les pâtures.

Potager : La propriété compte deux importantes surfaces potagères. La plus grande, située en partie haute, comprend quatre zones de culture divisées par des chemins axiaux à la croisée desquels subsiste un bassin circulaire en pierre. Cet espace, encore fermé au nord par un mur en moellons calcaires, est à l'abandon. Une construction dans le même matériau, sous toiture à deux versants et à usage utilitaire, occupe l'angle nord. Sa façade conserve les traces de cultures fruitières. Un potager plus petit et entièrement emmuré subsiste en contrebas, profitant de la pente du terrain, toujours en partie cultivé. Son mur nord est encore entièrement couvert des pannes à latter qui, autrefois, supportaient les branches de fruitiers palissés.

État de conservation : 1905 et 1908, l'ensemble bâti fait l'objet d'importantes modifications. Les volumes de la ferme sont embellis et s'organisent désormais autour d'une nouvelle tour-porche surmontée d'un clocheton hexagonal. Durant l'Entre-Deux-Guerres, un incendie détruit complètement la partie sud-est du château. Le volume restant est une nouvelle fois remanié et doté d'un escalier d'accès longeant le pignon sud. La seule partie du parc aujourd'hui privée de son décor est le vallon encaissé compris en contrebas du petit belvédère. Cette zone, densément arborée et aujourd'hui laissée dans un état semi-naturel, était autrefois parcourue de promenades descendant jusqu'au ruisseau qui était enjambé à trois reprises par des ponts à décor de branchage. Au pied de l'orangerie, des compartiments de buis intégrant des rosiers formaient un long parterre décoratif là où ne subsiste aujourd'hui qu'une surface gazonnée. Dans le parc, quelques socles en pierre sont dépourvus de leur statue et plusieurs petites grilles d'accès ont disparu aux abords du grand potager. Malgré la perte de ces éléments, le domaine conserve l'ensemble de sa structure décorative mise en place au début du XIX^e siècle. Le petit temple et sa structure de bois apparaissent remarquablement préservés.

Maintenance : A l'exception du grand potager abandonné, les différentes structures constitutives du parc font l'objet d'une gestion adaptée eu égard à la dimension de la propriété et au caractère mouvementé du parc. Des soins tout particuliers sont réservés aux plantations du grand escalier, aux rosiers conduits sur arceaux en bordure du chemin conduisant vers la partie haute du parc et aux abords de la fabrique.

Documents iconographiques



Perspective sur le kiosque du début du XIXe siècle joliment mis en valeur par un avant-plan arboré regroupant des essences diversifiées. On distingue, à gauche, un tulipier (*Liriodendron tulipifera*) suivi de mélèzes (*Larix decidua*) et de hêtres pourpres (*Fagus sylvatica 'atropurpurea'*) et, à droite, le feuillage coloré d'un érable à feuilles panachées (*Acer pseudoplatanus 'Leopoldii'*). © N. de Harlez



Grand escalier fleuri établi après l'incendie du château de 1930, rejoignant à son sommet la belle orangerie du XIXe siècle. © N. de Harlez

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 136/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 47/4 (Champion) Impr. coul. 1890

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 47/4

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 47/4/4

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château « Le Moinsnil »

Province de Namur. Communes de Maizeret et Brumagnes. Plan topographique des terrains dépendant du château de Moinsnil appartenant à Monsieur Martin Joseph Capelle-Michaux. Fait et dressé par le soussigné géomètre-arpenteur juré, Namur le 29 août 1829. Signé P.J. Adams. Plan aquarellé entoilé.

Plan de la propriété, 1815. Plan aquarellé.

Plan de la propriété dite « du Moinsnil » sise sur le territoire de la commune de Maizeret. Madame Vve Alfred Reboux-Hottiaux, Directrice du Journal de Roubaix. Propriétaire. Dressé par le géomètre-juré soussigné Sclayn le 10 juillet 1906 [signé] Falaise. Tirage sur papier bleu. Accompagné d'une légende précisant la nature des cultures, leur contenance et le montant des contributions. Chaque parcelle est numérotée; on note en particulier : 26. jardin légumier; 27. pavillon et serre; 24. terre [deviendra le grand potager]; 23. bâtiment rural [écurie].

Commentaire(s) : Le plan de 1815 mentionne déjà la présence du pavillon hexagonal.

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans, Bruxelles-Paris, [1844].*

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : environ 3 hectares de parc

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2000-01-16

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager